

# LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DOIVENT CESSER

**Cette année, le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, se déroule dans une atmosphère particulière.**

Le procès des viols de Mazan met en lumière leur caractère systémique. Elles ne sont pas l'apanage d'une minorité d'hommes déviants mais bien permises par la culture du viol en vigueur dans la société. Les 51 hommes accusés d'avoir violé Gisèle P. ont tous les âges et exercent des professions diverses. Certains sont célibataires, d'autres maris et pères. Comme l'a affirmé Véronique Le Goaziou, « le violeur, c'est Monsieur Tout-le-Monde.»

Parmi ces hommes, aucun ne s'est interrogé sur le consentement de la victime, bien qu'ils aient reçu des messages les informant qu'elle avait pris des

somnifères. Parmi ces hommes, la plupart continue, malgré la présence de vidéos la montrant droguée et inconsciente, de nier leur crime. Quant aux 14 hommes qui ont reconnu les faits, ils ne semblent pas en mesurer la gravité pour autant. Si le procès n'en est qu'à ses débuts, il montre néanmoins **l'urgence de s'engager contre les violences sexistes et sexuelles.**

**L'Éducation nationale a alors un rôle majeur à jouer** pour lutter contre ces violences qui gangrènent la société et qui comprennent à la fois insultes, discriminations, harcèlement, menaces, agressions physiques et sexuelles.

## LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL DOIVENT CESSER

Les violences sexistes et sexuelles ne se bornent pas à la sphère privée : 1 femme sur 5 affirme avoir vécu des situations de violences au travail. Pourtant, ce ne sont que 5 % des femmes qui portent plainte pour les dénoncer. La circulaire du 9 mars 2018 qui prévoit la protection des victimes de violences sexistes et/ou sexuelles dans la Fonction publique n'est pas appliquée.

Les collègues qui dénoncent les violences subies ne bénéficient que rarement d'une protection et d'un accompagnement convenables. Alors que l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des agent-es sur leurs lieux de travail, on constate que les violences institutionnelles viennent souvent s'ajouter à celles vécues sur le lieu de travail. L'Éducation nationale doit réagir.

## LES VIOLENCES SEXUELLES QUE SUBISSENT NOS ELEVES DOIVENT CESSER

Selon une enquête Ipsos, un enfant sur 10 est victime d'inceste, quand les violences sexuelles touchent chaque année 130 000 filles et 30 000 garçons. L'âge moyen des premières violences sexuelles est 10 ans. Ces violences ont des conséquences graves sur la santé ainsi que sur les apprentissages des élèves qui les subissent.

Les personnels de l'éducation se sentent souvent

démuni·es quand iels y sont confronté·es et l'école n'en fait pas assez pour protéger les élèves, alors qu'elle est l'un de leurs principaux lieux de vie. Pour qu'elle devienne véritablement un acteur incontournable de la lutte contre les violences, il faut lui donner les moyens pour les prévenir et les détecter au plus tôt, accompagner les victimes et les protéger de leurs agresseurs.

## **LES VIOLENCES SEXISTES A CARACTERE ISLAMOPHOBE DOIVENT CESSER**

Les filles et les femmes musulmanes subissent, en plus des violences déjà citées, des violences sexistes spécifiques qui les stigmatisent et tendent à les exclure du système éducatif. Elles touchent aussi bien les mères d'élèves avec le débat sur l'interdiction du port du voile pour les adultes accompagnant des sorties scolaires que la traque

des banderoles et jupes longues des jeunes filles présumées musulmanes dans les établissements scolaires. Leurs vêtements sont sans cesse commentés et leurs corps contrôlés, alors que l'école devrait permettre l'inclusion et l'émancipation de toutes.



## **LES VIOLENCES SEXISTES A CARACTERE HOMOPHOBE ET TRANSPHOBE DOIVENT CESSER**

L'école demeure un lieu de violences LGBTI+phobes qui touchent aussi bien les personnels que les élèves. Les violences ont un effet préjudiciable aussi bien sur les apprentissages que sur la santé et le bien-être de celleux qui en sont la cible. Les jeunes LGBTI+ ont plus risque de faire

une tentative de suicide ou de se suicider que les jeunes hétérosexuel·les ou cis. Ainsi, selon une étude du CRIPS, 34% des jeunes trans interrogé·es ont déjà fait une tentative de suicide. L'Éducation nationale doit se mobiliser pour assurer la sécurité physique et psychique de tous·tes.

### **Pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles, Sud éducation 93 revendique :**

- La formation de tous les personnels sur les questions de violences sexistes et sexuelles ;
- Des mesures de protection et d'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles au travail et de celleux qui les dénoncent ainsi que la création d'un poste de référent·e "violences sexistes, sexuelles et LGBTI+ phobes" au sein du service des ressources humaines du rectorat afin que les signalements de violences ne restent pas des mois sans réponse ;
- L'application, le financement et le développement de la loi n°2001-588 qui prévoit la mise en place d'un minimum de trois séances d'éducation à la vie affective et sexuelle chaque année ;
- Des créations de poste suffisantes d'assistant·e social·e et d'infirmier·e scolaire pour mieux détecter les violences que subissent nos élèves ;
- L'abrogation de la loi de 2004 sur le port du voile et de la circulaire de 2023 sur le port de l'abaya pour permettre l'inclusion de toutes ;
- L'emploi des prénoms et pronoms d'usage des enseignant·es et élèves ainsi qu'une politique ambitieuse de prévention et d'accompagnement des personnels et élèves trans.

### **Sud éducation 93 propose :**

- Un accompagnement pour les victimes de violences sexistes et sexuelles ;
- Des heures d'informations syndicales dans les établissements sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Des formations pour lutter contre les stéréotypes de genre, les violences et les inégalités de genre, mais aussi pour construire une pédagogie antisexistante.

### **MANIFESTATION À PARIS SAMEDI 23 NOVEMBRE**

**Départ de la Gare du Nord à 14h**